

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE TRÉBEURDEN	EXTRAIT du Registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

## L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS le VINGT-TROIS du mois de JUIN

Le Conseil Municipal de la Commune de TRÉBEURDEN, dûment convoqué le 16 juin 2023, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Bénédicte BOIRON, Maire

Présents : BOIRON, BILLIOU, CHARMENTRAY GAUTIER, HOUSTLER, JEZEQUEL, JULIENNE, LANGLAIS, LE COZ, LE GUEN, LE HENAFF-LE JEUNE, LE MASSON, LE PROVOST, MAILLAUD, MAINAGE, MULLER, PIROT RAMEAU, TOPART, VELLA.

Procurations : BOYER à LE MASSON, HALNA à VELLA, HUCHER à LE PROVOST, LE BIHAN à MAINAGE, LE PENVEN à LE HENAFF-LE JEUNE, MONFORT à RAMEAU, SCHAEFFER-MORIN à LANGLAIS

Lesquels forment la majorité des Membres en exercice.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame Michelle LE HENAFF ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

D2023-55

### VERSEMENT DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

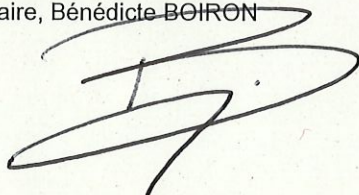
Madame le Maire soumet à l'Assemblée trois demandes reçues :

- Pour une subvention exceptionnelle formulée par l'association « La Barcarolle »
- Pour une subvention de fonctionnement à l'association du tennis de Lan Kerellec
- Pour une subvention à l'association « Sport et activités plus » relative à la participation au voyage scolaire à Guerlédan du 21 au 24 mars 2023

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **DECIDE** d'accorder une subvention de fonctionnement d'un montant de 170. € (cent soixante-dix euros) à l'association « La Barcarolle » pour l'acquisition d'un piano
- **DECIDE** d'accorder une subvention de fonctionnement d'un montant de 300 € (trois cent euros) à l'association du tennis de Lan Kerellec pour l'organisation du tournoi 2023
- **DECIDE** d'accorder une subvention de fonctionnement d'un montant de 2 310 € (deux mille trois cent-dix euros) à l'association « Sport et activités plus » pour la participation au voyage scolaire de 36 élèves à Guerlédan du 21 au 24 mars 2023.

Pour copie conforme,  
Le Maire, Bénédicte BOIRON



Le secrétaire de séance,  
Michelle LE HENAFF

